

Sujet : [INTERNET] enquête publique concernant la carrière de Saint-Lary

De :

Date : 23/02/2020 19:43

Pour : pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

Madame La préfète,

Il me semble que ce projet n'est ni une priorité, ni un projet judicieux au vu des enjeux écologiques, sociales et économiques de notre territoire.

La priorité est la préservation de notre environnement qui est un bien commun!

Veillez recevoir, Madame La Préfète, mes respectueuses salutations.

Aline Pineau